

Programme INTERREG V-A Espagne-France-Andorre
(POCTEFA 2014-2020)

ANNEXE 1

Résumé pour le citoyen

Rapport annuel d'exécution

2020



Résumé pour le citoyen

Ce document contient des informations sur le programme Interreg V-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2014-2020) et résume les activités organisées en 2020 en tant que partie de la gestion du Programme.

Cette information se trouve dans le Rapport Annuel d'Exécution envoyé à la Commission européenne en 2021.

Table des matières

A. Qu'est-ce que le POCTEFA ?

1. Qu'est-ce que le Programme INTERREG V-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2014-2020) ?
2. À qui s'adresse-t-il ?
3. Budget et dotation FEDER du Programme
4. Quelle est la zone de coopération POCTEFA ?
5. Comment est-il organisé ?

B. Qu'avons-nous fait en 2020 ?

6. Suivi des projets programmés
7. Programmation du 3^e appel à projets
8. Évaluations

A. Le Programme

1. Qu'est-ce que le Programme INTERREG V-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2014-2020) ?

Le programme **INTERREG V-A Espagne-France-Andorre, également appelé POCTEFA 2014-2020**, est un programme européen de coopération territoriale créé pour promouvoir le développement durable du territoire frontalier entre les trois pays.

POCTEFA cofinance des projets de coopération transfrontalière conçus et gérés par des acteurs des deux côtés des Pyrénées et des zones littorales participant au Programme, préservant ainsi le développement intelligent, durable et intégrateur du territoire.

Le programme promeut le développement durable du territoire frontalier de l'Espagne, de la France et de l'Andorre à travers la coopération transfrontalière. Il aide à réduire les disparités de développement du territoire et à unir les forces afin de parvenir à un développement régional durable et à la cohésion des régions qui le composent. En résumé, grâce aux fonds européens, le programme **contribue à améliorer la qualité de vie des habitants de la région**.

Le programme est géré par la Communauté de Travail des Pyrénées (CTP) basée à Jaca (Espagne) et est mis en œuvre dans le cadre d'une gouvernance partenariale associant l'État français, l'État espagnol, l'Andorre, les Régions françaises de Nouvelle Aquitaine et d'Occitanie, les 5 communautés autonomes espagnoles (Euskadi, Navarre, La Rioja, Aragón et Catalunya) et les 5 Départements français frontaliers (Pyrénées Atlantiques, Hautes Pyrénées, Haute Garonne, Ariège et Pyrénées Orientales).

2. À qui s'adresse-t-il ?

Le Programme s'adresse aux acteurs des secteurs public et privé de la zone de coopération. Lorsqu'ils deviennent partenaires d'un projet programmé (qui bénéficiera d'un financement FEDER), ils sont appelés bénéficiaires. Des collectivités territoriales et leurs groupements, organismes publics, des entreprises, des agences de développement, des regroupements, des associations, des fondations, des chambres de commerce ou des centres de formation, entre autres types d'entités, peuvent être bénéficiaires.

3. Budget et dotation FEDER du Programme

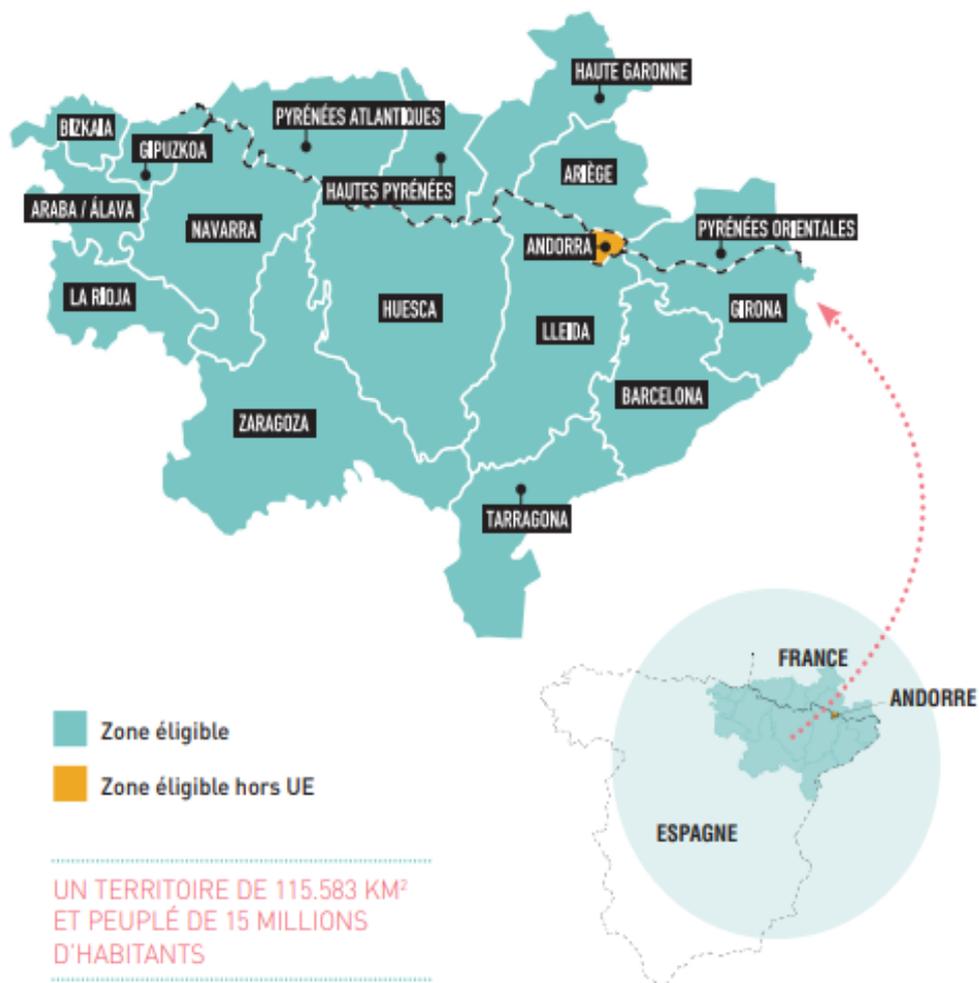
Le POCTEFA 2014-2020 est financé par l'Union européenne et dispose d'un budget de 189,3 millions d'euros correspondant au Fonds européen de développement régional (FEDER).

Le Programme est organisé en **5 axes et 9 Priorités d'Investissement (PI)**, pour lesquels la dotation FEDER est distribuée. Suite à l'approbation, le 3 avril 2020, de la nouvelle version du programme, la répartition est la suivante :



4. Quelle est la zone de coopération POCTEFA ?

Le territoire POCTEFA inclut les territoires suivantes :



5. Comment est-il organisé ?

Le **POCTEFA 2014-2020** est organisé en appels à projets. Durant chacun d'entre eux, les acteurs du territoire intéressés par le développement de projets transfrontaliers entrant dans la zone de coopération doivent soumettre leurs candidatures au Programme. Après le dépôt des candidatures, les responsables du Programme choisissent les projets qui répondent aux exigences du territoire et aux critères de présentation des propositions. Les projets sélectionnés bénéficient ensuite d'un cofinancement FEDER.

B. Qu'avons-nous fait en 2020 ?

Dans une année marquée par la crise sanitaire de la COVID-19, le Programme s'est adapté rapidement à la situation en accompagnant les projets POCTEFA programmés, dédiés à la mise en œuvre de leurs actions. De nombreux projets sont rentrés dans leur phase de clôture et ont présenté ses résultats finaux. Par ailleurs, en 2020, 53 projets ont été programmés dans le cadre du 3^e appel à projets.

En 2020, le Programme a aussi travaillé à la préparation de la future période POCTEFA 2021-2027.

Les candidatures de quatre projets POCTEFA ont également été préparées et présentées aux **prix Regiostars Awards 2020**. Ce concours annuel est une initiative de la Commission européenne lancée en 2008 qui récompense l'excellence et l'approche innovante des projets Interreg.

L'outil de capitalisation <https://capitefa.poctefa.eu/fr/> a également été doté d'un contenu qui montre les objectifs et les résultats des projets programmés dans le cadre du POCTEFA.

Comme chaque année en septembre, le Programme a célébré la Journée de la coopération européenne. À cette occasion, compte tenu des circonstances liées à la pandémie, elle s'est déroulée au moyen d'une vidéo comprenant la célébration du 30^e anniversaire d'Interreg en 2020.

Le Rapport Annuel d'Exécution comprend un résumé des activités réalisées en 2020 sur la gestion et le suivi du Programme Interreg V-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2014-2020). Les principales activités de l'année ont été :

- Le suivi des projets programmés ;
- La programmation du 3^e appel à projets ;
- Les évaluations du Programme.

6. Suivi des projets programmés

En 2020, le Secrétariat Conjoint du POCTEFA 2014-2020 a assuré le suivi des 120 projets approuvés dans le premier et deuxième appel à projets. Vous pouvez consulter une description détaillée de chacun d'eux sur <https://www.poctefa.eu/fr/listes-de-projets/>

Le suivi et la gestion des projets implique **la révision et la mise à jour de documents préparés préalablement** (tels que le guide du porteur du projet, le guide des indicateurs, le guide de communication, le guide de la déclaration de dépenses ou le guide de procédure de modification) ainsi qu'un accompagnement personnalisé des chefs de file et des partenaires des projets. Le Secrétariat Conjoint du POCTEFA conseille les projets du point de vue de l'organisation, de la gestion, des finances et de la communication.

Pour renforcer ce travail d'accompagnement, **quatre séminaires en ligne** destinés aux bénéficiaires ont été organisés en 2020 pour les bénéficiaires, avec une participation totale de 971 personnes, sur les thèmes suivants :

12 mars 2020 : webinaire pour les bénéficiaires des projets programmés du 3^e appel POCTEFA ;

27 mai 2020 : webinaire sur la déclaration de dépenses et le financement ;

11 juin 2020 : webinaire sur les modifications de projets et les mesures exceptionnelles liées à la COVID ;

1 juillet 2020 : webinaire sur les indicateurs POCTEFA.

Ce format de séminaire interactif a été conçu pour accompagner les porteurs de projets dans la préparation des documents nécessaires et pour les familiariser avec les outils et guides du programme. À travers ces types de séminaires, le Secrétariat Conjoint POCTEFA souhaite faciliter le travail des nouveaux bénéficiaires dans la gestion de leurs projets.

Tous les séminaires sont dispensés en espagnol et en français. Plus d'infos sur : <https://www.poctefa.eu/fr/documentation/seminaires/>

Le Programme effectue également un travail d'information continu sur les activités organisées par les projets, qui peut être consulté sur le site Web du Programme ainsi que sur les réseaux sociaux.

Fin 2020, les « Histoires transfrontalières » ont été diffusées. Il s'agit de reportages ou de chroniques traitant d'histoires de coopération dans l'espace frontalier Espagne-France-Andorre, réalisés par l'agence de presse espagnole EFE. Toutes ces histoires sont disponibles sur le site Web POCTEFA : <https://www.poctefa.eu/fr/histoires-transfrontalieres/>

Quelques exemples de projets

Dans l'axe 1, Ecocereal+ est l'un des projets qui a pris fin en 2020. Son objectif est de soutenir la commercialisation de céréales biologiques. Ce projet est né en 2017 en raison d'une « atomisation » de la production biologique qui rendait sa commercialisation difficile.

L'une de ses actions a porté sur le développement et la présentation d'une plateforme en ligne mettant en contact les producteurs de céréales biologiques et l'industrie

de la transformation dans le but de promouvoir la commercialisation de ces céréales sans perte de traçabilité ni de valeur.

L'autre résultat d'Ecocereal+ est la création d'un [manuel de bonnes pratiques](#), avec en particulier des recommandations sur l'érosion des sols, les éventuelles maladies, le stockage ou le transport.

Avec les deux outils, il est prévu de promouvoir une agriculture biologique qui a cessé d'être une « mode » pour devenir une « tendance » qui a augmenté sa superficie dans l'Union européenne de 65 % au cours de la dernière décennie. Rien qu'en Aragon, 22 000 hectares sont consacrés à ce type de céréales.



Plus d'informations sur le projet et la plateforme sur <https://poctefaecocereal.com/fr/home/>.



Dans l'axe 2 se démarque le projet MAREA, dont la mission est de mieux comprendre les phénomènes de tempête sur la côte basque afin de prédire les risques d'immersion marine et d'érosion côtière grâce au développement d'instruments d'alerte innovants.

Les entités partenaires de MAREA ont développé des outils de modélisation numérique et de statistique de haute résolution capables de prédire localement les niveaux d'énergie et d'eau atteints par les vagues extrêmes, ainsi que les volumes de sédiments déplacés par les tempêtes.

Ces nouvelles connaissances permettent de mieux coordonner les politiques publiques de prévention et de gestion des risques côtiers. Elles permettent également d'optimiser la gestion de crise et le déploiement de moyens de protection. Ce projet a remporté le prix [de la Stratégie Atlantique en 2017](#).

De plus amples informations sur le projet MAREA sont disponibles sur la page Web <https://www.marea-paysbasque.fr/fr/>

L'un des projets représentatifs de l'axe 3 est HABIOS. Les vallées pyrénéennes concentrent une grande partie de la biodiversité de la chaîne de montagnes (forêts, pâturages, buissons et prairies de haute montagne), qui constitue les habitats de plusieurs espèces d'oiseaux emblématiques (comme le Grand tétras ou le Lagopède alpin) à forte valeur patrimoniale.

Ces espèces communes constituent un bon indicateur quantitatif et qualitatif de l'état de conservation de ces habitats naturels. Elles ont de telles exigences écologiques qu'en maintenant leur conservation, nous conservons l'habitat des espèces associées, ainsi que les fonctionnalités de ces environnements (exploitation forestière, pâturage, chasse, tourisme, etc.).

HABIOS propose de protéger et d'améliorer la qualité des écosystèmes pyrénéens et leur biodiversité associée sur les deux versants ; avec des actions de conservation et de gestion des espèces bio-indicatrices, afin de consolider les stratégies transfrontalières de conservation de ces espèces en coordination avec les acteurs locaux.

Plus d'informations sur le site Web : <https://www.habios.eu/fr/>

Dans l'axe 4 se démarque le projet Connect, dont l'objectif est de promouvoir la mobilité des personnes et d'améliorer la connectivité entre les villes avec la création de nouvelles lignes de bus transfrontalières au sein de l'Espace Catalan Transfrontalier (ECT).

Son objectif est d'éliminer l'effet de frontière entre la Catalogne et la France, de relier l'hôpital de Cerdagne de Puigcerdà au reste du réseau de santé transfrontalier et de favoriser l'intermodalité et la coordination des horaires entre les différents réseaux de bus des zones rurales. Il vise à adapter les lignes de bus existantes, en les renforçant grâce à la création de nouvelles lignes de bus interurbaines et en améliorant l'accès à l'information pour l'utilisateur afin de faciliter la mobilité transfrontalière et de promouvoir l'utilisation de moyens de transport durables.

Bien qu'il ne soit pas encore terminé, le projet a déjà défini le nouveau réseau interurbain transfrontalier (itinéraire, arrêts, horaires, etc.) et 5 nouvelles lignes de bus transfrontalières ont été ouvertes.

https://territori.gencat.cat/ca/03_infraestructures_i_mobilitat/mobilitat-transfronterera/connect/

PYRHEQUAL est un projet de l'axe 5 qui s'est terminé en 2020. Il s'agit d'un projet entre des entités qui travaillent avec des personnes handicapées et dépendantes dans le but de créer un réseau transfrontalier d'innovation entre l'Espagne, la France et Andorre visant à améliorer leur qualité de vie.

À titre d'exemple, ce projet a développé et présenté un guide bilingue pionnier pour aider les personnes atteintes de dysphagie et un livre de recettes pour « manger autrement et bien ». La dysphagie est la difficulté à la déglutition des aliments solides ou liquides, voire de la salive. Ce n'est pas une maladie, mais un symptôme dérivé d'une situation physique, neurologique ou dégénérative.

Plus d'informations sur le site <http://www.pyrhequal.eu/index.php/french>



7. Programmation du 3^e appel à projets

Le 8 janvier 2020, le Comité de programmation a programmé 43 projets auxquels se sont rajoutés 10 projets de la liste de réserve programmé le 22 juin 2020 par décision du Comité de programmation. . Au total, ce sont donc 53 projets qui ont été programmés dans le cadre de ce 3^e appel à projets, liste de réserve comprise.

Parmi les cinq axes du programme, l'axe 1 « Dynamiser l'innovation et la compétitivité », avec 7 projets, est celui qui compte le plus grand nombre de projets programmés dans le cadre du troisième appel avec la importante dotation FEDER de **5,7 M €**. Tous les projets programmés dans cet axe appartiennent à l'OT 1 (promotion de la recherche, du développement technologique et de l'innovation).

Dans l'axe 5 « Renforcer les compétences et l'inclusion au sein des territoires », 3 projets ont été programmés pour un FEDER de 1,8 M €. Tous ces projets se trouvent dans l'OT 8 (promouvoir la durabilité et la qualité dans l'emploi, et favoriser la mobilité professionnelle).

Les chiffres totaux du programme en termes de candidatures reçues et de projets programmés sont les suivants :

365 candidatures »→ **173** projets approuvés (47,4%)

181 mill € programmés FEDER

8. Évaluations

Dans l'Évaluation 4 Innovation (OE1 et OE2) et développement des entreprises (OE3) réalisée avec des données de 2019 et 2020, il est conclu que, l'impact du Programme devra être évalué à la clôture des projets même si l'on peut s'attendre à ce que les projets de cet axe aient un impact stratégique clair sur le domaine de la coopération, favorisant la consolidation d'une culture de la coopération dans le domaine de la R&D+i.

La deuxième activité d'évaluation en 2020 dans le cadre de la Phase I du Plan d'évaluation a été le rapport annuel de suivi de la qualité des opérations en cours, qui a débuté en 2019 par un exercice quantitatif. Pour 2020, une perspective plus qualitative a été adoptée, centrant le suivi annuel des projets sur l'étude et la présentation de leurs principales caractéristiques, ainsi que sur les avancements réalisés au 31 décembre 2019. L'analyse réalisée s'est basée sur les informations disponibles dans l'application informatique de gestion du Programme (SIGEFA) et sur l'information directe obtenue grâce au travail de terrain mené par l'entreprise Regio Plus Consulting. Ce travail de terrain a consisté à préparer et compiler des questionnaires envoyés aux projets. 93 projets y ont répondu (77,55 % du total de ceux approuvés lors des premier et deuxième appels).

Une fois la Phase 1 terminée, l'entreprise GRUPO CONSIDERA SL s'est vu attribuer en novembre 2020 la réalisation de la Phase II du Plan d'Évaluation qui a débuté fin 2020 et se terminera en 2023, selon le Plan d'Évaluation 2014-2020. En 2020, les évaluations E5 - Changement climatique et risques (axe 2) et E6 - Protection et utilisation durable des ressources locales (axe 3) ont commencé. En 2020, un questionnaire a été conçu pour les bénéficiaires concernés par les évaluations en cours et un rapport préliminaire a été préparé.

Plus d'infos sur :

<https://www.poctefa.eu/fr/>

Twitter: @ctppoctefa | Facebook: @ctppoctefa | LinkedIn: @ctppoctefa | YouTube: @ctppoctefa